



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2024

DELIBERATION

N° 93/2024

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Attributions de subventions
aux associations

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Paul REY

Rapporteur : Isabelle SAUVE

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame Isabelle SAUVE**, 5^{ème} Adjointe.

Après avoir rappelé les critères retenus pour l'attribution de subventions aux Associations, soit :

- Présentation d'une demande par écrit,
- Présentation du bilan financier de l'exercice écoulé, certifié sincère et véritable par le Président ou le Trésorier des Associations,
- Présentation des activités des Associations et de leur intérêt pour la vie locale,

Madame Isabelle SAUVE, conformément aux propositions formulées par la commission « Vie Locale », propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer le versement d'une subvention aux Associations suivantes :

AR Prefecture

006-210600235-20240422-2024_155-DE
Reçu le 24/04/2024

A CRUELLA	2 200,00 €	16 pour - 2 ne participent pas au vote (M. OLHARAN et M. FRECOURT)
AIDAS	600,00 €	Approuvé à l'unanimité
AMICALE DES EMPLOYES COMMUNAUX BREIL SUR ROYA	1 500,00 €	Approuvé à l'unanimité
AMICALE RCSC	5 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BREIL	1 000,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (M. GUIDO)
AMIS DE LA MUSIQUE ANCIENNE	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
AMIS DE PIENE	150,00 €	Approuvé à l'unanimité
AMIS DU RAIL	100,00 €	Approuvé à l'unanimité
APE	2 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
ASSOCIATION DU VALLON DE BREI - LIBRE	500,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (M. REY)
ASSOCIATION DE LA PINÉA	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PASTORALISME DANS LES PARCS NATIONAUX ET REGIONAUX DE FRANCE	1 000,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (Mme BONNET)
A STACADA	2 000,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (M. FRECOURT)
BIBLIOTHEQUE RURALE	1 800,00 €	Approuvé à l'unanimité
BREIL ATHLETIC CLUB	800,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (Mme ROSSI)
CANAL BANCAO	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
CLUB DE L'OLIVIER	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
CLUB ROYA PARAPENTE	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
COMITE DES FETES BREI OEUN FESTA	5 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
COMITE DES FETES DE LIBRE	1 500,00 €	Approuvé à l'unanimité
COMITE MENTONNAIS SMLH	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
CUMA	2 500,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (M. REY)
ECHO DU LAC MAJORETTE – TWIRLING	2 700,00 €	Approuvé à l'unanimité
ECO MUSEE	1 000,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (M. BRAUN)
ELEVEURS DE LA ROYA	2 000,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (Mme BONNET)
EMBRAYAGE A PAILLETES	1 500,00 €	Approuvé à l'unanimité
LA FAMILLE FADSK	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
FIL EN AIGUILLE	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
GRAINES DE VIE	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
HANDBALL	1 500,00 €	Approuvé à l'unanimité
I TCHAPACAN'D'BREI	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité

AR Prefecture006-210600235-20240422-2024_155-DE
Reçu le 24/04/2024

JUDO CLUB	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
ASSOCIATION LA BOULE BREILLOISE	530,00 €	17 pour - 1 ne participe pas au vote (M. TAYLOR)
ASSOCIATION DE CHASSE LA GRIVE	800,00 €	17 pour - 1 contre (Mme GASTALDI)
PATRAQUE DE LA ROYA	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
RACING TEAM BREIL	1 500,00 €	Approuvé à l'unanimité
REMONTONS LA ROYA	800,00 €	16 pour - 2 ne participent pas au vote (M. GUIDO et M. BRAUN)
SOLEIL ROYAL	500,00 €	Approuvé à l'unanimité
SOUCETA BRIIENCA	500,00 €	16 pour - 2 ne participent pas au vote (M. TAYLOR et Mme GISBERT)
TERRE CIAN	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
THEATRE MORPHOSE	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
TITRE PROVISOIRE	3 500,00 €	Approuvé à l'unanimité
UNIVERSITE POPULAIRE	100,00 €	Approuvé à l'unanimité
VEILLEURS DE VIE	1 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
OMNISPORT VELO CLUB DE BREIL – Toutes sections	6 000,00 €	Approuvé à l'unanimité
YOGA ROYA	250,00 €	Approuvé à l'unanimité
MISSION TREKKEUR	500,00 €	Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote pour chaque association,

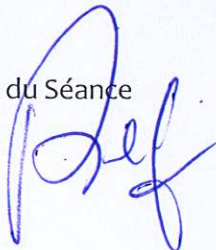
ADOpte les propositions de subvention présentées par **Madame Isabelle SAUVE**, 5^{ème} Adjointe au Maire.

DIT que la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits dans le budget primitif 2024, Article 6574.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Paul REY

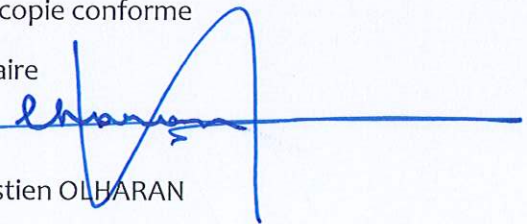


Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN

